

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 NOVEMBRE 2019

➤ Installation des nouveaux élus du Conseil Municipal d'Enfants

Elus	Présences	Elus	Présences
Roger FENET	X	Sabine RUY	X
Claude GUY	X	Christian LACROIX	X
Claude BRENDEL	X	Sophie BATHENAY	X
Jean-Marie DAVI	X	Pascal GROSBON	X
Sophie CHAPUIS	X	Bruno BOUILLOUX	X
Jeanine MASNADA	Excusée – pouvoir R. FENET	Magali PERNELET	X
Bernard JANODY	X	Christian BALLEET	X
Jean-Louis GENTET	X		

Présentation du Conseil Municipal d'Enfants :

Manon, Maelys, Elisa, Gabriel, Tess, Kéoni, Ilyès, Jennylee et Raphaël ont rencontré les élus du conseil municipal et chacun a présenté le projet qui lui tient à cœur de réaliser dans l'année 2019/2020 : installer un parcours sportif pour les adultes à la Chanaz, des balançoires et bacs à mousse pour bébé, agrandir le skate parc, faire un jeu d'orientation dans le village avec des énigmes, installer un jeu de dames géant, planter plus d'arbres au village, aménager une boîte à livres et un poulailler collectif, installer plus de bancs et de jeux dans le parc, un passage piétons vers le cabinet médical, des miroirs routiers chemin des Teppes... Ils ont arboré avec fierté leur écharpe tricolore. Merci à Olivier qui anime le conseil.

Brigade de Gendarmerie de Pont d'Ain :

Le Major Wilfrid BOISSY et l'Adjudant-Chef MAHE, référent de la participation citoyenne, présentent la gendarmerie de Pont d'Ain qui compte aujourd'hui un effectif de 19 personnes soit 16 sous-officiers et 3 gendarmes adjoints sous contrat. La brigade est en sous-effectif, on compte normalement 1 gendarme pour 1 000 habitants (secteur couvert = 21 600 habitants).

Les dossiers les plus fréquents concernent les vols, cambriolages, violences familiales, stupéfiants et dégradations de locaux. Sur Pont d'Ain, il est enregistré une hausse de 30% des cambriolages par rapport à 2018. 2 patrouilles circulent du lundi au vendredi sur les 20 communes. Bourg-en-Bresse possède une unité spécialisée de lutte contre les cambriolages.

Concernant les cambriolages, notre commune est plutôt épargnée. Les vols se déroulent en général en fin de journée. Les gendarmes recommandent de cacher les bijoux car les premières pièces visitées sont la salle de bains et les chambres et de laisser une lumière lorsque l'on part. Ils rappellent le dispositif mis en place « opération tranquillité vacances » auquel tout habitant peut souscrire auprès de la gendarmerie et qui permet un passage régulier des forces de l'ordre.

La mise en place d'une vidéo-surveillance apporte des éléments importants en cas d'infractions. Si la commune souhaite installer un système de surveillance, il faut prendre contact avec le référent sûreté qui fera une analyse de la délinquance sur la commune et proposera des points de pose de caméras. L'état accorde des subventions sur ces installations.

Les gendarmes travaillent toujours sur les dossiers incendie de la commune et recourent les informations transmises.

Les élus remercient le major et l'adjudant-chef pour leur présentation.

Avant de commencer la séance, le maire informe que suite à la démission de Laurent TISSOT, Christian BALLETT a accepté de le remplacer (le remplaçant d'un élu municipal (décès ou démission) est le suivant sur la liste, sans que les électeurs soient de nouveau invités à voter - art. 270 du Code Electoral).

Magali PERNELET a été désignée secrétaire de séance.

Le maire demande que soit rajoutée à l'ordre du jour une délibération approuvant une décision modificative pour erreur matérielle.

L'ordre du jour ainsi modifié est approuvé.

1 - Approbation du compte rendu du conseil municipal du 4 octobre 2019

Le compte rendu vous a été adressé par mail le 10 octobre 2019.

- **Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu du conseil municipal du 4 octobre 2019.**

2 - Communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse (CA3B)

- Conseil de communauté du 7/10/2019 :

- ✓ La signalétique d'animation culturelle et touristique sur le réseau routier à changer pour cause de vétusté et de dégradation – implantation de 11 panneaux : convention de financement avec le Département (50/50) – coût total 142 995.60€.
- ✓ Mutualisation du centre de tri : entente avec le SYDOM du Jura plus performant en matière de recyclage des déchets.
- ✓ Harmonisation des taux de Versement Transport (organismes privé et publics d'au moins 11 salariés) : taux 0.80% pour les 15 communes de l'ex. interco de Bourg-en-Bresse, lissage sur 4 ans pour les autres (0.20% en 2020 - 0.40% en 2021 - 0.60 % en 2022 et 0.80 % en 2023).
- ✓ Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) soumise à délibération :

Le Maire expose que la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) qui est chargée d'évaluer les conséquences financières des transferts de compétence entre les EPCI et leurs communes membres s'est réunie le 24 septembre 2019.

Le rapport que la CLECT porte sur le transfert de compétence SDIS, la restitution aux communes (pour ex CC Treffort-en-Revermont) des contributions au SIVOS de Coligny (droit commun des charges restituées) et l'intégration dans les attributions de compensation du fonds de solidarité aux communes rurales.

Le rapport a été adopté à l'unanimité ce qui aboutira à la fixation définitive des attributions de compensation pour l'exercice 2019 après délibération des communes membres (soit les deux tiers au moins des conseils municipaux des communes représentant plus de la moitié de la population totale de celles-ci ou la moitié au moins des conseils municipaux des communes représentant les deux tiers de la population).

Pour information l'attribution de compensation de la commune : 377 068.20 € + 2 961€ charges transférées GEMAPI - 24 209.55 € charges transférée SDIS = 355 819.65 €.

- **Le conseil municipal, avec 14 voix POUR et 1 ABSTENTION, ADOPTE le rapport de la CLECT.**
- Transfert de compétences de la gestion des eaux pluviales urbaines : mise à disposition gratuite des équipements constitutifs du système des eaux pluviales urbaines de la commune, existants à la date du transfert.

Informations diverses :

- 2 Réservations foncières sur la ZA la Vavrette.
- Zone d'activité des Métrillots à Montagnat : des contacts pour des installations d'entreprises, souvent des transferts pour agrandissement.

Prochaines réunions :

- Conférence territoriale le 21/11/2019
- Réunion Pôle Ceyzériat le 26/11/2019

- Conseil le 09/12/2019.

3 - Commissions communales

· Commission Communication

- Magazine bien avancé : manque les articles de quelques associations, le budget et l'édito. Le choix de la première de couverture n'est pas encore arrêté.
- Echo de la Chanaz : Le CME fera la Une, annonce retour de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères à compter du 01/01/2020, articles sur l'éclairage public et la sirène des pompiers.
- Réédition du plan de la commune qui date de 3 ans : à prévoir pour juillet 2020 – travail de corrections et d'ajouts à faire dès le début de l'année.

· Commission Scolaire

Conseil d'école : mardi 12/11 à 18h30. Les questions des parents concernent essentiellement la cantine et le stationnement difficile sur le parking aux horaires scolaires.

· Commission bâtiments

- Réunion de la commission : visite sur place de la cantine pour se rendre compte du bruit. Réflexion sur les mesures à adopter pour améliorer l'acoustique. Des tampons ont été remis sous les pieds de chaises.
- Opération Isol'01 : la commune doit signer une convention de partenariat avec CertiNergy (accompagnement technique et financier) : visite technique analyse, réalisation des travaux, contrôle des travaux, financement CEE.

· Commission animation

- L'affiche pour les sapins décorés à planter vers la bibliothèque sera distribuée à l'école au plus tard le 15/11. Les sapins pourront être déposés à compter du 01/12 et jusqu'au 13/12 (date de la marche aux lampions du sou des écoles).
- Cérémonie du 11 novembre à 10h30 précises avec la participation des enfants de l'école qui feront une lecture d'une lettre de poilus, du CME et de l'harmonie de St Martin-du-Mont.
- Les illuminations seront mises en place par l'entreprise BOUYGUES semaine 48 ou 49 : coût d'installation 2 617 €HT – Devis déposé : 1 530 €HT : les agents techniques effectueront la dépose (formation habilitation électrique faite cette année) – nacelle à louer (480 €HT/2 jours).

· Commission voirie

- Traversée des communes de Tossiat et Revonnas par les camions : M. DUSSARDIER, responsable de l'agence routière Bresse-Revermont est en charge du dossier et donnera suite dans les meilleurs délais.
- Programme de travaux 2019/2020 (La Bouvatière et cheminement route de la Vavrette) : estimatif de l'agence 01 tranche ferme : 52 300 €HT – tranche optionnelle : 8 750 €HT (enrobé).

. Bibliothèque

Rendez-vous avec le conseil départemental et la bibliothèque : la convention 2018-2021 prévoit le passage en B3 soit une ouverture de 4 h déjà mise en place (1h mardi et 3h samedi), une surface mini qui est respectée largement et une obligation de formation des bénévoles (5 jours).

. Conseil Municipal d'enfants :

Plantation d'un orme sur l'aire de jeux qui remplacera celui qui a été vandalisé prévue le 19/11/2019 à 16h45.

. Comité consultatif des sapeurs-pompiers du 04/11/2019 :

Personnel - Effectif actuel : 16 SP (5 filles, 11 garçons) – 1 démission pour raisons personnelles, 1 suspension d'engagement, 3 recrutements, 1 mutation, 1 prolongation d'engagement.

Promotion au 01/12/2019 : 1 au grade de Caporal-Chef, 2 au grade de Caporal.

Promotion 2020 : 1 au grade de Caporal.

Véhicules : Après contrôle technique, mise en service du nouveau VTU (Master). Une bordure en béton délimite les espaces de stationnement.

Bâtiments : Problèmes de sols et d'infiltration du bungalow : rdv Menuiserie Bouilly (Montagnat) vendredi 8/11 à 14h.

Matériel : Devis en cours pour des tuyaux et équipements divers. Demande de devis pour le budget 2020

Formations : 1er secours : voir les effectifs mairie/école – Formation extincteurs à prévoir.

4 - **Personnel** :

- Renouvellement pour un an de la disponibilité d'un agent d'animation.

5 - **Finances** :

- **Décision modificative n°3**

Un ajustement de crédit, sans incidence financière, est à prévoir suite à une erreur de saisie sur le logiciel de comptabilité (imputations erronées) :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES		DEPENSES	
		2135/041 Instal.géné.agenct.amén.cons	-7 000,00
		2312/041 Aménagements de terrains	-30 000,00
		2135 Instal.géné.agenct.amén.cons	7 000,00
		2312 Aménagements de terrains	30 000,00
TOTAL	0,00	TOTAL	0,00
RECETTES		RECETTES	
TOTAL	0,00	TOTAL	+0,00

➤ **Le conseil municipal, à l'unanimité, APPROUVE la décision modificative n°3.**

6 – **Urbanisme** :

• **Dossiers déposés depuis le dernier conseil :**

- **Permis de construire :**

- SIMEK Sena- Route de Certines : construction d'un bâtiment industriel (bureau, atelier, hall d'exposition voitures)
- D'IZIDORO Philippe – 95 route de Salles : construction d'une maison individuelle

- **Déclarations préalables :**

- MASSON Jean-Michel – 12 allée des Thuyas : construction d'une piscine

- **Déclarations d'intention d'aliéner**

Les déclarations d'intention d'aliéner sont des documents transmis par les notaires en cas de vente dans le périmètre des zones U du PLU. Elles permettent à la commune de se prononcer sur son droit de préemption urbain.

Dans le cadre des délégations données au Maire par le Conseil Municipal, il est rendu compte des déclarations d'intention d'aliéner reçues depuis la dernière réunion :

- BON Dorine – Au marais/421 route de la Vavrette
- SERIS Yves (brocante) - 1308 route de la Vavrette
- SCI CPLK (MBI) - 51 impasse de la Vavrette

7 - **Questions diverses**

- Antenne orange : le site du Cube est abandonné. Le maire a annulé la déclaration préalable de travaux (DP). Orange est à la recherche d'un autre site.

- AG Syndicat Intercommunal de distribution d'eau Ain-Veyle-Revermont du 15/10/2019 :

- Programme travaux 2020 concernant la commune : Chemin de la Chanaz, renouvellement de 140 ml, chemin de l'Echaly renouvellement de 190 ml (fonte).
- Pas d'augmentation du prix de l'eau en 2020.

- Courrier d'assistantes maternelles concernant le fonctionnement du RAM : compétence CA3B, qui a donné délégation à la Fédération Léo Lagrange. La commune transmettra le courrier à CA3B.

- Compte rendu de la rencontre annuelle des maires du canton de Ceyzériat :

- Réorganisation des services de la solidarité à compter du 2 décembre 2019 : les usagers devront prendre contact ou se rendre sans rendez-vous au Centre Départemental de Solidarité de la Croix Blanche à Bourg-en-Bresse ou sur rendez-vous au service départemental de proximité à Ceyzériat.
- Attribution de subvention entre 15 à 20% du conseil départemental pour des gros travaux - programmation sur 3 ans. Subventions particulières pour le patrimoine et la transition environnementale.
- Chéquier jeunes

- Les transports scolaires passent à la région au 01/01/2020 et restent gratuit pendant 1 an.
- L'école de musique a la possibilité d'assurer quelques prestations pour les vœux des municipalités de l'ex CC BDSR, la mairie a fait part de son intérêt.
- Ecole de musique : lors des Culturiosités il est prévu une ballade à la Chanaz le 7 juin 2020. Elle sollicite la commune pour une aide logistique et pour la sécurisation des routes (réunion le 14/11/2019).
- Transport à la demande sur la commune : les horaires permettent-ils d'utiliser le service ? pas de statistique pour l'instant, service mis en place en septembre. Un utilisateur indique que cela fonctionne bien.
- Soirée des champions du 18/10 à Ceyzériat : Tossiat a été mis à l'honneur à travers le full contact, la danse.
- Accident au passage à niveau : de fausses informations ont circulé. Comment les élus peuvent-ils être prévenus ? réfléchir à un plan de sauvegarde (voie ferrée et réseaux routiers).
- La dernière édition de « Chroniques de Bresse » sera présentée à la bibliothèque le samedi 9 novembre.
- Vœux du maire le dimanche 5 janvier 2020 à 11 heures.

Prochain Conseil : 5 décembre 2019 à 20 heures.

La séance est levée à 22 heures 25